



BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL
SIÈGE SOCIAL: CANTERSTEEN, 47 BE-1000 BRUXELLES
SIÈGE OPÉRATIONNEL: HERMESLAAN, 9 BE-1831 DIEGEM
TÉL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE



PTV 567 / EN 1504-7

220

FICHE TECHNIQUE NORMALISÉE

Cette fiche fait partie intégrante du certificat BENOR correspondant

Version : 002
Date : 2024-11-01
Auteur : JOA/BCCA

Cachet :



SIKA Belgium nv
Venecoweg 37, BE - 9810 Nazareth

Tel : +32 9 381 65 00
E-mail : info@be.sika.com
Website : <https://www.sika.be>

SIKAEMACO® P 5000 AP
Revêtement de protection des armatures
suivant PTV 567
BB-567-220-0030-017

Description

Revêtement de protection d'armature monocomposant à base de liants hydrauliques, modifiés par l'adjonction de polymères en poudres.

<i>Le rapport pondéral du mélange eau/poudre :</i>	Peut varier entre 1:5,26 et 1:5,00 soit 0,19 à 0,20 litres d'eau par 1 kg de poudre.
<i>Fonction :</i>	Protection d'armature contre la corrosion.
<i>Nombre de couches et taux d'application :</i>	2 couches, au taux de 1,5 kg/m ² et par couche.
<i>Épaisseur sèche du système complet :</i>	Valeur minimale : 2,0 mm.
<i>Conditionnement :</i>	Seaux de 4 kg ou de 15 kg.
<i>Conditions de stockage :</i>	12 mois en emballages intacts et à l'abri de l'humidité.
<i>Produits complémentaires :</i>	/

Mise en oeuvre

Préparation du support :

Les armatures dégagées doivent être débarrassées des traces de graisse, huile, rouille et autres pollutions (degré de soin Sa 2 ½).

Préparation du support selon la méthode 11.2 du NBN EN 1504-10, i.e. peinture de l'armature d'un revêtement de protection formant une barrière (cette méthode assure la présence d'une barrière qui empêche que l'eau infiltrante, qui contient des chlorures ou d'autres impuretés, ne parvienne jusqu'à l'armature).

Préparation du mélange :

La poudre est versée progressivement dans l'eau et mélangée rapidement à la truelle ou au moyen d'un malaxeur tournant à faible vitesse (400 - 600 t/min) jusqu'à l'obtention d'un mortier de consistance homogène et onctueuse. Il y a lieu de laisser reposer le mélange pendant 5 min puis de remélanger quelques instants.

Durée pratique d'utilisation :

Le produit doit être mis en oeuvre endéans les 80 % de la durée pratique d'utilisation à la température considérée, reprise au tableau ci-après.

Durée pratique d'utilisation

Température	Durée pratique d'utilisation
20 °C	120 min.

Application :

La préparation du support et l'application du produit sera exécutée comme décrite dans la Fiche Technique du producteur.

Conditions de pose : les températures tant de l'air que du support et du produit sont comprises entre 5°C et 25°C.

Epaisseur de couche : le produit est appliqué au pinceau souple, en deux couches, au taux de 1,5 kg/m² et par couche (soit, environ 2,0 mm d'épaisseur totale après durcissement).

L'application du revêtement de protection est exécuté de manière que :

- l'épaisseur moyenne ≥ l'épaisseur nominale;
- l'épaisseur individuelle > l'épaisseur minimale (Fiche Technique).

Délai entre couches :

	Délai (heures)
Entre 1 ^e et 2 ^e couche :	<ul style="list-style-type: none">➤ ca. 8h à 5°C➤ 3h à 4h à 23°C➤ ca. 3h à 25°C
Entre 2 ^e couche et mortier de réparation :	<ul style="list-style-type: none">➤ 3h à 4h

Précautions à prendre lors du séchage :

Il ne peut y avoir de risque de pluie pendant le durcissement du produit non protégé.

Certification

La certification BENOR du produit indique que, sur base d'un contrôle externe périodique, il existe une confiance suffisante dans la capacité du fournisseur à garantir la conformité du produit de façon permanente, comme définie dans les spécifications de référence technique.

La présente fiche technique normalisée contient les performances des caractéristiques déclarées par le fabricant, ainsi que les conditions d'utilisation et les prescriptions de mise en œuvre du produit et/ou système. Elles sont vérifiées par l'organisme de certification.